

Fédération Française d'Athlétisme



PRESENTATION GENERALE

Cadrage général

Président : **Bernard AMSALEM**

Interlocuteurs CRDLA Sport :

Anne-Sophie THEBAULT

Directrice juridique et administrative

anne-sophie.thebault@athle.fr

Emmanuel BRISSET

Coordinateur des dispositifs emploi

emmanuel.brisset@athle.fr

Coordonnées fédérales :

Fédération Française d'Athlétisme

33 Avenue Pierre de Coubertin

75640 Paris cedex 13

Tél : 01 53 80 70 00 - Fax : 01 45 81 44 66

ffa@athle.fr

Chiffres clés (Janvier 2015)

- **270 000** licenciés
- **2147** associations affiliées
- **32** ligues régionales
- **107** comités départementaux

Nombre total d'emplois :

- FFA : **60** salariés
- Clubs et organes déconcentrés :
1090 salariés

Budget annuel : **23 M€**

POLITIQUE FEDERALE GLOBALE

Priorités fédérales (2013-2017)

Les clés de l'accompagnement fédéral reposent sur 3 leviers transversaux essentiels : **la formation, la structuration des clubs et l'animation des territoires**. Le développement se concentre sur 5 secteurs d'activités de l'athlétisme bien identifiés : **la piste, le haut-niveau, les jeunes, le hors-stade et les pratiques de santé-loisirs**.

La réussite du projet repose sur une définition précise et partagée des objectifs de développement et leur priorisation. Forte de 270 000 licenciés le potentiel de développement de la FFA n'est plus à démontrer dans le secteur du santé-loisirs. Il faut en revanche mieux positionner nos offres fondées sur les pratiques compétitives au risque de perdre une grande partie du savoir-faire en la matière.



C'est cette double dimension que la fédération s'efforce d'organiser efficacement pour obtenir un développement harmonieux de son activité. Consultez notre plan de développement en cliquant [ici](#).

POLITIQUE FEDERALE EN MATIERE DE FORMATION, DE STRUCTURATION ET D'ANIMATION

La formation est une des missions principales de la Fédération. Aussi, la FFA met tout en œuvre pour permettre à chacun de trouver la formation qui correspond à son investissement et à son projet dans sa structure. Pour ce faire, il existe une véritable filière de formation pour l'ensemble des acteurs de l'athlétisme (entraîneurs, officiels, dirigeants-bénévoles). Dans les faits, les nouveaux diplômes d'Etat (DE et DEJEPS) et les diplômes de branches (les Certificats de Qualification Professionnelle – CQP) apportent d'ores et déjà un cadre plus précis à la professionnalisation de l'encadrement des pratiques d'athlétisme. De plus, la future mise en place de la formation Dirigeant expert (3^{ème} degré) par la FFA répond aux nouveaux objectifs fixés par le plan de développement fédéral.

Visitez notre rubrique formation en cliquant [ici](#).

Dans le cadre de la structuration de ses clubs, la FFA souhaite que le club d'athlétisme devienne une structure à multiples facettes, un lieu où se croisent des pratiquants ayant des profils et des intentions sportives différents ; puisque l'athlétisme est par nature un sport universel adapté aux capacités et aux goûts de chacun. Ce contexte exige des compétences spécifiques, pas seulement d'un point de vue sportif et technique mais également d'un point de vue de l'accueil (infrastructures adaptées, projet sportif individualisé, cohabitation des différents groupes de pratiquants, organisation et gestion du club).

La Fédération doit permettre aux clubs, grâce à un accompagnement spécifique, d'assimiler et d'intégrer une gestion professionnelle au sein de leur structure, tout en respectant le projet associatif du club. Pour ce faire, la FFA a recruté un coordinateur des dispositifs emploi en septembre 2014 qui a pour rôle d'informer, de sensibiliser et de conseiller sur les enjeux de la professionnalisation - en accordant une attention particulière au dispositif des Emplois d'avenir - mais également d'accompagner les clubs, employeurs ou souhaitant le devenir, dans leurs différentes démarches en matière d'emploi.

Par ailleurs, afin de mieux connaître les spécificités des clubs, une enquête a été réalisée durant l'été 2013. Les résultats de cette étude ont permis de déterminer des typologies de clubs identifiés et de choisir les axes de développement adaptés. Selon un plan concerté, la FFA, les comités départementaux et les ligues seront appelés à accompagner leurs clubs sur leurs projets avec un souci de cohérence en tenant compte du contexte local.

Dans le cadre de l'animation territoriale, la FFA favorise une organisation déconcentrée efficace en accompagnant les structures fédérales pour qu'elles soient toujours plus impliquées dans les enjeux de société. En s'ouvrant aux problématiques extra-sportives les structures fédérales doivent élargir leur spectre de compétences en lien avec le sport. Le rôle de l'animation territoriale est de proposer

un accompagnement ciblé, un soutien humain et financier, en s'appuyant sur une mise en réseau des expériences et des bonnes pratiques.

Dans les faits, la FFA met en place sur l'olympiade des conventions bipartites avec ses ligues régionales. L'objectif est de les soutenir en leur proposant une méthodologie, des ressources humaines et des moyens financiers. Il en découlera un programme d'actions auprès des clubs qui sera défini conjointement. Il sera décliné au niveau des comités départementaux qui bénéficient déjà de contrats de progrès spécifiques. Ces actions pourront être abondées par les conseils régionaux.

LES 5 SECTEURS D'ACTIVITES DE L'ATHLETISME

- LA PISTE

Il s'agit de toutes les spécialités règlementées dites 'traditionnelles' qui se déroulent dans le cadre du stade couvert ou en plein air avec une finalité compétitive. La pratique en piste reste le cœur de métier de la FFA et de ses clubs. Les compétitions sur piste restent un lieu de confrontations et une finalité pour la grande majorité des athlètes.

L'objectif est de moderniser ce secteur aux nouvelles demandes des pratiquants et fidéliser les publics en proposant des formats de compétition sur piste adaptés à tous les niveaux tout au long de l'année.

- LE HAUT NIVEAU

L'objectif est d'améliorer la capacité de la fédération à amener le plus grand nombre d'athlètes en finale des grands championnats. D'abord parce que c'est un indicateur reconnu par l'Etat qui permet d'évaluer réellement les progrès réalisés par l'équipe de France d'athlétisme. Ensuite, parce que c'est une stratégie qui permet à l'équipe de France de multiplier ses chances de podiums. Sur ce terrain, le rôle premier de la fédération est fondé sur l'accompagnement personnalisé des athlètes.

L'action de la fédération est triple :

- **optimiser tout d'abord les paramètres de la haute performance** en proposant un suivi médical efficace, en ajustant les critères de sélection aux grands championnats et en assurant un double projet sportif et professionnel aux athlètes ;
- **renforcer et pérenniser les acquis de l'olympiade précédente** en continuant à proposer un environnement favorable à la performance ;
- **relancer et soutenir toutes les spécialités pour éviter les décrochages** en ne négligeant aucune spécialité et préservant tous les savoir-faire nationaux.

- LES JEUNES

Il s'agit du secteur regroupant les jeunes athlètes de moins de 16 ans. La fédération souhaite jouer un rôle éducatif majeur dans la formation des jeunes sportifs. L'athlétisme est un outil pertinent et multiple qui permet d'accompagner efficacement et dans la durée les licenciés dès le plus jeune âge (6 ans).

Les phénomènes de 'zapping' chez les jeunes sont aujourd'hui bien connus. **L'objectif est donc d'attirer les jeunes en proposant un sport ludique, compétitif, motivant, accessible et formateur.**

- LE HORS-STADE

Le hors-stade regroupe toutes les pratiques de course à pied sur toutes les distances et tous les terrains (jogging, footing, trail, cross, course en montagne, ultra-trail, course sur route et marche nordique) et rassemble les pratiquants inscrits aux courses comme les pratiquants auto-organisés (ou libres). On connaît mieux aujourd'hui les attentes des nombreux pratiquants hors-stade. La FFA et ses clubs peuvent faire reconnaître leur légitimité et être attractifs auprès de cette population en apparaissant comme facilitateurs de la pratique.

L'objectif est de rendre la licence FFA incontournable pour les participants de courses hors-stade en apportant des services innovants (formats de compétitions innovants), **simplifiés** (certificats médicaux, labellisation des courses FFA) **et exclusifs** (licence spécifique, classements nationaux, conseils).

- LE SANTE-LOISIRS

Le santé-loisirs regroupe toutes les pratiques et toutes les actions qui ont pour objectif principal d'apporter des bénéfices santé en proposant une préparation physique adaptée (marche nordique, course à pied, préparation physique). Tous les publics sont donc potentiellement concernés par ces pratiques, dont le but principal est d'offrir une amélioration de la condition physique de toutes les catégories de la population.

L'objectif est de capter et recruter des pratiquants loisirs avec une offre différenciée et innover sur des pratiques tendances pour une tranche d'âge prioritaire de 30 à 55 ans, autour d'événements spécifiques, de séances dédiées, d'une communication adaptée, sans oublier les autres populations.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

DOCUMENTS GENERAUX DE PRESENTATION

[Le plan de développement 2013/2017](#)

DOCUMENTS SPECIALISES

- Emploi : [La rubrique emploi du site internet de la FFA](#)
- Formation : [Toute l'actualité sur les formations de la FFA](#)

Pour plus d'informations : www.athle.fr

Avec le soutien de

